



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Conseil d'Administration du 30 novembre 2016

Représentants du personnel (5) : Cfdt: C.RATSIVALAKA (EMF) et P. FOURMIGUE (MED) ; 2 CGT ; 1 FO

Représentants de l'Etat (6)

Représentants des Collectivités (3 sur 5) : ADF, AdCF, AMF (*Absentes : ARF, Villes de France*)

Personnalités Qualifiées (PQ) (5)

Commissaire du gouvernement : Régine ENGSTROM, nouvelle SG de nos ministères de tutelle, remplace Francis ROL-TANGUY, « dénommé » fin juin 2016 par la Ministre S.Royal.

Le **Président du CA, Gaël PERDRIAU**, en réponse à notre déclaration liminaire, indique qu'après la motion du CA de nov. 2015, il a dû attendre 8 mois, pour obtenir un rendez-vous avec les cabinets !

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 29 juin (délibération)

Le **DG, Bernard LARROUTOUROU**, revient rapidement sur l'évolution de la situation au Siège depuis ce CA mouvementé. Il informe :

- avoir rétabli Sylvie Moreau, le 21 octobre, dans ses fonctions de SG-DRH du Cerema ;
- de l'inspection menée en juillet par le CGEDD sur les modes de management au Siège du Cerema ; le rapport final sera diffusé dans les tous prochains jours.

PV approuvé (CONTRE : 2 CGT ¹)

Points d'actualité

SPSI et COP ² : le **DG** informe que ces 2 projets ne pourront pas être finalisés avant l'été 2017.

Dispositif Carnot : labellisation par le ministère de la recherche sur des sujets « *recherche et développement* ». Le Cerema sera pendant 3 ans « *tremplin Carnot* », avant de pouvoir entrer pleinement dans le dispositif. Pour le DG, c'est un atout budgétaire et un signe de reconnaissance.

Appel à partenaires (collectivités) : deux thèmes - PLUI ³ et Gemapi ⁴ ; ils donneront lieu à des productions et diffusions méthodologiques.

Inspection de la Cour des Comptes : le rapport sera communiqué au CA début 2017.

Présentation d'une activité Cerema : « *Comprendre la mobilité pour agir* ». **Olivier Richard (TV)**

O. Richard expose le travail réalisé à partir des EMD (enquêtes-ménages-déplacements), à la demande des collectivités, avec le soutien fort de l'Etat. Il présente les nouvelles sources d'informations liées aux données numériques (tél mobiles, traces GPS...). Des promesses mais aussi des questions, pour le traitement de ces données. A l'agenda du Cerema de demain : les enquêtes intelligentes de mobilité.

Nombreuses questions et interventions des Personnalités Qualifiées (PQ) et représentants des Collectivités, qui invitent à développer le partenariat existant avec le Cerema.

Cfdt: relève que l'exposé mentionne **Metz** dans la liste des nouveaux territoires traités en 2016-2017, argument supplémentaire en faveur du maintien d'une implantation du Cerema.

¹ Le 1^{er} juillet, les représentants CGT avaient adressé une lettre au Président, au DG... pour demander que leur vote POUR la motion du CA soit retiré et compté en « non-participation au vote ». Le DG rappelle qu'il n'est pas possible de revenir sur des votes exprimés. La lettre sera néanmoins annexée au PV.

² Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière / Contrat d'Objectifs et de Performance.

³ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

⁴ GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Budget rectificatif n°2 de l'exercice 2016 (délibération)

Le **DG** expose rapidement les chiffres significatifs de ce BR2, comparé au BR1 de début 2016 :

- Subvention : nouveau coup de rabot de 0.9%.
- Personnel : augmentation de 1.6% de la masse salariale, expliquée par :
 - résorption des retards d'échelons par le Ministère ;
 - impact du « repyramidage », c'est-à-dire « plus de A et moins de B et C » ;
 - augmentation de +0.6% du point d'indice en juillet... **Cfdt: après 6 années de gel !**
- Fonctionnement : baisse de 3.3% ; Investissement : baisse de 2.7%.

Cfdt: ce BR2 aurait dû être présenté au CA du mois d'octobre, mais il a été annulé par le DG au motif suivant : « il n'y a pas de sujets suffisants pour justifier sa tenue ».

DG : maintient qu'il y aurait eu peu de points autres que le BR2 à présenter et que les calculs notamment en masse salariale n'auraient pas pu être aussi précis qu'aujourd'hui. En réponse à la remarque de FO sur les **primes**, le DG rappelle que : 1) le budget ne les a pas raboté ; 2) le CA n'est pas l'instance pour en parler ; 3) un effort de transparence et d'information particulière a été fait.

Nota Cfdt: petit bémol, car la transparence sur les primes s'est arrêtée aux membres des 11 CODIR...

FNE se demande si les collectivités ne pourraient pas apporter des ETP au Cerema.

Le **Président** répond négativement pour plusieurs raisons :

- on trouve au Cerema des compétences qu'il n'y a pas dans nos collectivités
- les finances des collectivités sont aussi impactées par le dégel du point d'indice et par la baisse des dotations de l'Etat.

Cfdt: estime que des échanges permettraient un enrichissement croisé des compétences, mais est bien conscient que les rigidités entre fonctions publiques et les corporatismes ne les facilitent pas.

DG : le Cerema commence à intégrer des agents venant des collectivités.

VOTE : approuvé (CONTRE : 5 représentants du personnel)

Budget initial de l'exercice 2017 (délibération)

Le **DG** expose les grandes lignes de ce budget initial (BI). Il n'exclut pas des économies supplémentaires en cours d'année 2017, pour renforcer notamment l'investissement.

RECETTES

SCSP (Subvention pour Charge de Service Public). Après « mise en réserve » : 209.6 M€, soit une **baisse de 4.7 M€ (- 2.2 %)** par rapport au budget initial 2016.

Production facturable (« tiers ») : 25.5 M€, **en hausse de 2.1 M€ (+ 9 %)**. Prévission haute.

Cfdt: est-ce que la part des prestations pour les collectivités augmente (37% en 2015) ?

DG : n'est pas en mesure de donner les chiffres pour 2016.

Cfdt: comment pourrions-nous, à court terme, faire plus de ressources propres (« tiers »), avec moins de B, C, OPA, tout en abandonnant des marchés avec des départements⁵ ?

DG : notre prévision est ambitieuse mais sincère.

DEPENSES

Evolutions des montants, par rapport au budget initial 2016 :

- **Personnel** : - 200 k€ (soit -0,1 %)
- **Fonctionnement** : - 1 342 k€ (soit -3,5 %)
- **Investissement** : + 1 881 k€ (soit **+31 %**)

Quelques détails :

• **Personnel** : quasi-stable à 203 M€, malgré la baisse de 4.2 % des effectifs⁶. Principale raison : les mesures de revalorisation salariale décidées en 2016, qu'elles soient générales (point d'indice) ou catégorielles (PPCR, plan de requalification...).

Cfdt: l'Etat compense les maigres revalorisations en supprimant des effectifs.

⁵ Par exemple dans l'Hérault et les Alpes-Maritimes, suite à la fin des activités Labos à Montpellier et Nice.

⁶ Un ETP du Cerema compte en moyenne pour 67 k€/an. Il est deux fois plus élevé pour les A que pour les C. Ce coût moyen ira en augmentant, avec le vieillissement et le déroulement de carrière des agents et du fait de la proportion croissante de A et surtout de A+.

- **Fonctionnement** : le % de baisse est du même ordre que celui des effectifs.

Cfdt: mais comme beaucoup de dépenses sont fixes et incompressibles, le montant disponible par agent (notamment pour les déplacements) va diminuer d'un pourcentage bien supérieur.

- **Investissement** : hausse de 31%.

Cfdt: cette hausse ne doit pas faire illusion. Son montant équivaut à la baisse de 28 ETP. Enfin, ce budget d'investissement initial 2017 représente seulement 60% de celui de 2014...

Quelques extraits des débats

DG : en 2017, avec des départs prévisibles de l'ordre de 200 (dont 100 en retraite), la capacité de recrutement ne sera que de 75. Il reconnaît que cette baisse d'ETP est dure pour le Cerema et que toutes les compétences ne pourront pas être gardées au sein de l'établissement.

DRI : le Cerema est un établissement « en train de prendre sa position dans le paysage »... « On ne sait pas quel sera le triennal budgétaire à venir.

De nombreux administrateurs interviennent pour dire qu'ils voteront ce budget car ils estiment que le Cerema « n'est pas le plus mal loti » et que la priorité à l'investissement est positive.

Cfdt: nous pouvons comprendre que les 4 signataires de la motion de nov. 2015 (2 élus + 2 PQ) aient du mal à voter CONTRE ce budget (comme le feront les représentants du personnel), mais une **abstention** de leur part serait déjà un signal significatif.

ADCF : s'abstiendra, vu la motion signée l'an dernier. Elle regrette que la tutelle ne donne pas au Cerema les moyens nécessaires aux ambitions affirmées et qu'il a manqué un signal fort donné aux collectivités. Insiste sur le besoin d'évaluation des politiques publiques, d'outils et d'appui pour le faire. En désaccord avec le discours « plus d'investissement, avec moins d'ingénierie », alors que l'ingénierie permet d'optimiser l'investissement.

FNE : s'abstiendra⁷ aussi, car la suppression de 125 postes n'est pas acceptable.

Le **Président** considère que l'arrivée de la nouvelle SG des ministères a permis de renouer le dialogue. Il a rencontré Mme Cosse (MLHD) et a pu échanger par téléphone avec Mme Royal (MEEM). La baisse de la subvention est sensible, mais compensée par d'autres recettes (dont ressources « propres »).

VOTE : le budget 2017 est approuvé.

- **12 POUR** : 6 État, 4 PQ, 2 Collectivités (dont le président Perdriau - AMF)
- **5 CONTRE** : les 5 représentants du personnel
- **2 Abstention** : 1 PQ (FNE), 1 Collectivités (AdCF)

Comités d'orientation territoriaux et thématiques

Le **DG** présente la note de réflexion pour la mise en place des comités d'orientation (Codor) :

- **territoriaux** (prolongement des COTITA ?)
- **thématiques** nationaux (dans l'esprit de ceux des 3 ex STC).

DGALN : éviter les confusions entre « orientation » et « programmation ». Conserver les COTITA, qui fonctionnent bien. S'interroger sur le découpage entre les thématiques des deux comités.

DGITM : recommande de voir ce qui existe dans d'autres EPA.

La SG des ministères invite à ne pas multiplier les instances.

Cfdt: se félicite que la création de ces instances, inscrites dans le protocole lors de la préfiguration, vienne enfin en débat au CA. Elle demande quels seront les liens avec le Conseil Stratégique, qui ne semble guère actif et dont les représentants du personnel ont été exclus. Elle déplore que ce projet ne laisse qu'un « **strapontin** » **d'observateur** aux représentants du personnel, contrairement aux engagements du protocole, pourtant signé par deux ministres avec les organisations syndicales.

Le **DG** rappelle que le Conseil Stratégique doit se réunir 2 fois par an (prochaine en déc. 2016). Il reconnaît que « *ce n'est pas gagné de réunir et faire vivre ces instances* ».

Cfdt: invite le DG à se replonger dans le bilan du fonctionnement du **Codor du Certu** (deux réunions par an, une participation active des collectivités et une vraie représentation du personnel).

Le **DG** dit entendre les remarques ; il en tiendra compte pour la nouvelle version du projet.

⁷ Nota **Cfdt**: il avait été le seul à voter CONTRE le budget initial 2016, comme les cinq représentants du personnel.

Convention-cadre avec l'Agence française de développement (délibération)

L'AFD est un EPIC de crédit spécialisé dans l'aide au développement. Elle finance des projets dans de nombreux secteurs dont les transports, l'aménagement, etc. Depuis 2015, plusieurs échanges et actions entre AFD et Cerema, notamment en Afrique du Nord et en Amérique latine.

La convention-cadre distingue deux grands cas de figure, pour l'appui technique du Cerema :

- sur demande de l'AFD : elle finance alors le Cerema pour le travail réalisé,
- dans le cadre d'un partenariat financé par l'AFD : le Cerema réalise cet appui au titre de la subvention SCSP, avec prise en charge de dépenses spécifiques par l'AFD.

VOTE : convention approuvée (2 Abstentions CGT)

Mise en place de « l'indemnité kilométrique vélo » (délibération)

Plafonnée à 200 € par an. Le vote de cette délibération permet la mise en place, à titre expérimental, de cette IKV au Cerema. A l'issue du bilan, il sera toujours possible d'améliorer ce dispositif, pour mieux l'adapter aux spécificités du Cerema, ce que permet notre statut d'Etablissement Public.

VOTE : « IKV » approuvée (1 CONTRE : FO)

Vos représentants Cfdt:

Patrick FOURMIGUE (MED - Aix)

Martine MEUNIER-CHABERT (TV), jusqu'au 31/12/2016.

Catherine RATSIVALAKA (EMF - Brest)

Bruno SAINTOT (EST – Metz), à partir de début 2017.

Prochain Conseil d'administration : Jeudi 23 février 2017 – Bron

Déclaration liminaire Cfdt:

En préambule, la CFDT tient à vous lire **quelques mots de notre camarade Martine Meunier-Chabert** :

« Après 40 ans d'activité professionnelle en grande partie au ministère de l'Équipement, en DDE du Nord et du Rhône, puis au Certu et au Cerema, je pars en retraite le 1^{er} janvier 2017. C'est avec une certaine nostalgie que je quitte notre établissement, où j'ai pu exercer pleinement une activité professionnelle passionnante, comme d'ailleurs en tant que représentante CFDT dans différentes instances, dont ce Conseil d'Administration. Je souhaite une longue vie au Cerema qui, comme je le constate chaque jour, devient de plus en plus connu. Je m'interroge toutefois sur la capacité qu'aura le Cerema à répondre à toutes ces attentes, avec les baisses d'effectifs annoncées ».

La CFDT souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration, en particulier à Mesdames Marie-Christine Prémartin et Patricia Blanc (respectivement Ademe et Agence de l'Eau Seine-Normandie) les deux nouvelles personnalités qualifiées. A ce titre, nous espérons qu'elles s'exprimeront *intuitae personae*, indépendamment des consignes de vote de la tutelle.

Avant d'aborder le point dur de cette séance du conseil d'administration, à savoir le budget initial 2017, nous voudrions attirer votre attention sur la mise en place des décisions que vous avez prise au CA du 29 avril 2016 sur **la stratégie d'implantation**. Sa première victime, le Laboratoire de **Nice**, « pépîte immobilière » selon les dires de notre directeur général, doit être vendu et ses 27 agents délocalisés à Sophia-Antipolis, dans les locaux de l'Ademe. Quitter un bâtiment appartenant au Cerema, pour payer une location à l'Ademe, va plomber encore plus le budget de fonctionnement du Cerema. En sera-t-il de même pour le site du **Bourget**, autre « pépîte immobilière » ? Aucune étude économique ne sous-tend ces choix immobiliers à courte vue.

Le budget initial 2017, qui nous est présenté aujourd'hui, prévoit une baisse de 125 ETP, soit -4.2%, bien supérieure aux départs en retraite (106 en 2015). A ce rythme, c'est comme si une des onze directions du Cerema disparaissait tous les deux ans ou la quasi-totalité du Siège en une seule année ! Derrière ces - 125 ETP, il y a moins de compétences, moins de missions, moins d'activités du Cerema, notamment au profit des collectivités. Certes, le budget d'investissement est en hausse, mais il ne représente toujours que 60% de celui de 2014. Le Cerema est peut-être jeune, mais son matériel est vieux.

Monsieur le Président, il y a un an, le budget initial 2016 n'avait été voté qu'avec votre voix prépondérante et votre engagement de porter la motion majoritaire du CA auprès des ministres. Vous aviez déclaré à la Gazette des Communes le 11 décembre 2015 : « *Si le budget évolue de la même façon en 2017, c'est l'existence même du Cerema qui est remise en question. Nous nous demandons quelle est la volonté de l'Etat en ce qui le concerne* ». Le journaliste avait sous-titré votre entretien d'un inquiétant « *Qui veut la mort du Cerema ?* ». Vos demandes de rendez-vous avec les ministres ont-elles abouties et si oui, avez-vous eu la réponse à ces questions ?

Notre motion se concluait par : « *sans changement de trajectoire budgétaire, les signataires de la motion voteront contre le budget 2017* ». Sauf à considérer que le doublement de la baisse d'effectifs est le changement de trajectoire attendu, la CFDT vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités et Personnalités Qualifiées, signataires de cette motion, de transformer votre signature de l'an passé en vote CONTRE. L'Etat doit assumer ses responsabilités. **En serez-vous complices ? Les représentants CFDT, NON !**